

Chambre de Commerce et d'Industrie Littoral Hauts-de-France et la Communauté Urbaine de Dunkerque, le maître d'ouvrage a réuni **80 personnes** qui ont pu mieux appréhender le projet et se préparer aux spécificités de travaux d'un chantier de construction de raccordement électrique d'un parc éolien en mer. Cet évènement s'est déroulé au début de la phase de consultation de ces marchés étude et travaux, c'est-à-dire bien en amont de leur attribution, et des travaux de construction du raccordement électrique du parc éolien en mer au large de Dunkerque.



## Chiffres clés

**4 webinaires EMD** organisés depuis juillet 2021

**Environ 40 participants** par rencontre issus d'entreprises et du tissu industriel local et de différentes structures socio-économiques du territoire.

**1 forum Entreprises offshore RTE** : 40 entreprises locales, 80 participants ;

**1 visite du site industriel Dillinger France** organisée par EMD

## Poursuite du dialogue avec les pêcheurs professionnels

Le dialogue et la concertation se sont poursuivis avec les pêcheurs professionnels locaux, au travers de la cellule de liaison pêche spécifiquement mise en place pour le projet par EMD et RTE depuis 2019.

Pour rappel, cette instance réunit les comités des pêches professionnelles et des élevages marins du département du Nord et de la région des Hauts-de-France, des pêcheurs professionnels locaux, les mytiliculteurs, les services de l'État locaux, la Communauté Urbaine de Dunkerque et les maîtres d'ouvrage EMD et RTE. Elle permet de partager les enjeux relatifs aux activités de pêche dans la zone d'implantation du projet et ses abords, de proposer collectivement des dispositifs et des règles favorisant une cohabitation des activités et des usages en mer, ou encore de mettre en œuvre et de partager les résultats des études dédiées aux activités de pêche, à la fois sur les aspects environnementaux et socio-économiques, ainsi que des mesures d'accompagnement notamment prévues dans le cadre de la convention de partenariat nouée par EMD avec les acteurs de la pêche dunkerquoise.

La cellule s'est à nouveau réunie le 27 janvier 2023 pour présenter les avancées et les actualités du projet au large de Dunkerque et les retours d'expérience des projets de Saint-Nazaire et de Fécamp sur les règles de pêche et de navigation. La mise en place d'une étude prospective de la pêche dunkerquoise a également été présentée. Cette étude a pour objectif de définir des actions qui pourront être intégrées au plan d'action du GALPA (Groupe d'Action Locale Pêche et Aquaculture) afin d'anticiper la pêche de demain.



### Le GALPA

Suite à l'appel à candidatures de la Région des Hauts-de-France pour la mise en œuvre du Développement Local mené par les Acteurs Locaux (DLAL) du programme opérationnel du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture (FEAMPA) 2021-2027, le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale (PMCO), en lien étroit avec la Communauté Urbaine de Dunkerque, a mobilisé les acteurs du territoire pour proposer la **mise en place d'un Groupe d'Action Locale Pêche et Aquaculture (GALPA) "Flandre Maritime"** permettant d'accompagner le développement durable des activités maritimes et de l'économie bleue du territoire au travers différents projets soumis à un comité de sélection. **En tant qu'acteur de l'économie bleue durable, EMD est membre de ce comité.**

### Tourisme et patrimoine

Un projet de parc éolien en mer se doit d'être un **projet de territoire**, s'inscrivant pleinement dans son environnement. Dans le cadre du projet, EMD s'est fixé des objectifs liés aux thématiques du tourisme et du patrimoine :

- en matière de **patrimoine**, l'objectif est de préserver la reconnaissance patrimoniale du territoire et de participer à sa valorisation ;
- en matière de **tourisme**, EMD souhaite, à travers son projet de parc éolien en mer, s'inscrire et compléter l'offre de tourisme industriel et maritime locale, préserver la continuité des usages de loisirs et balnéaires, mais aussi participer à la médiation environnementale et valoriser la biodiversité locale ;
- en matière de **culture**, EMD veut œuvrer à créer des passerelles entre les initiatives culturelles du territoire et les thématiques de l'industrie et de la transition énergétique, tout en utilisant et en inventant de nouveaux vecteurs pour faire connaître le projet et ses enjeux.

Dans ce cadre, EMD a mis en place un partenariat avec **la Triennale Art & Industrie** dont la deuxième édition, organisée de juin 2023 à janvier 2024 et intitulée « Chaleur Humaine », porte sur le thème des énergies. Cet événement d'art et de design d'envergure internationale est porté conjointement par deux institutions artistiques locales et régionales : le Fonds régional d'art contemporain (FRAC) Grand Large - Hauts-de-France et le Lieu d'Art et Action Contemporaine (LAAC) - Musée de France.

Ancrée sur un territoire dont l'histoire est intrinsèquement liée aux dynamiques industrielles et à l'énergie, cette exposition invite à réfléchir sur notre lien à l'industrie à travers le regard d'artistes, d'ingénieurs, de designers, de graphistes ou encore d'architectes. Les œuvres qui la composent sont exposées au Frac Grand Large - Hauts de France et dans la halle AP2, au LAAC-musée de France de la Ville de Dunkerque et dans l'espace public. Elles proposent aux visiteurs une réflexion sur les enjeux sociaux, économiques et écologiques de demain, et visent à enrichir et éclairer le débat sur les défis à venir en matière de transition énergétique et industrielle.

## 4. L'articulation des dispositifs de concertation du public avec l'Instance de concertation et de suivi (ICS) et ses GT, pilotés par l'État

Co-présidée par le sous-préfet de Dunkerque et le préfet maritime de la Manche Mer du Nord, l'Instance de Concertation et de Suivi (ICS) est un des dispositifs d'accompagnement du projet éolien en mer mis en place par l'État. Cette instance, qui se réunit en format plénière au moins une fois par an, constitue un lieu de dialogue et de réflexion entre les parties prenantes et experts du territoire (services de l'Etat, collectivités territoriales, acteurs socio-économiques, usagers de la mer, associations locales, représentants belges, etc.) sur le projet et ses enjeux.

L'ICS est structurée autour de 4 groupes de travail (GT) dédiés aux thématiques suivantes :

- environnement, GT piloté par la DDTM du Nord ;
- emploi et économie, GT piloté par la DREETS Hauts-de-France ;
- patrimoine culturel et tourisme, GT piloté par la DRAC Hauts-de-France ;
- usages et sécurité maritime, GT piloté par la Préfecture Maritime de la Manche Mer du Nord et la DDTM du Nord.

Suite à sa mise en place, l'ICS s'est réunie en format plénière une première fois en avril 2021. Cette première plénière a permis de présenter l'Instance, ses objectifs, son fonctionnement, les GT qui la composent et les pilotes désignés pour chacun. Une deuxième plénière s'est réunie le 21 septembre 2022 afin de présenter le processus d'autorisations administratives et rendre-compte des différents dispositifs de concertation organisés. Cette réunion a également été l'occasion de présenter les travaux des deux groupes de travail qui s'étaient déjà réunis : le GT Environnement en juillet 2021 et le GT Usages et sécurité maritime en novembre 2021.

Par la suite, deux groupes de travail se sont réunis, chacun à une reprise : le GT Emploi et économie en novembre 2022 et le GT Usages et sécurité maritime en février 2023 dont l'objectif était, dans le cadre de l'instruction des demandes d'autorisations du projet, de préparer les commissions nautiques.

Conformément à l'engagement pris dans le cadre de la décision de poursuite du projet, les maîtres d'ouvrage veillent à ce que les travaux et réflexions menés dans le cadre des GT de l'ICS le soient en cohérence avec les dispositifs et actions de concertation mis en œuvre suite au débat public. Cette mise en cohérence est facilitée par le fait que de nombreuses parties prenantes membres de l'ICS, et donc participant à certains GT en fonction de leur champ de compétences, prennent également part de façon régulière aux rencontres organisées par EMD et RTE.

Ainsi, pour mener le développement du projet, EMD et RTE intègrent à la fois les attendus de la concertation continue, placée sous l'égide de la CNDP, et les démarches initiées par l'Etat au titre de l'ICS et des groupes de travail associés. L'ICS propose des thématiques et des orientations qui constituent des entrants essentiels à la concertation continue. Les dispositifs mis en œuvre et les travaux menés en parallèle par les maîtres d'ouvrage au titre de cette même concertation continue sont ensuite partagés et restitués dans le cadre de l'ICS. Les garants veillent pour leur part au bon déroulement de la concertation continue, à l'accessibilité de l'information et à la pluralité des thématiques adressées et des cibles mobilisées. Ils sont en outre conviés aux différentes réunions de l'ICS et ses GT afin d'avoir connaissance des échanges et des informations partagées dans ce cadre.



### Les perspectives pour la fin de l'année 2023

Une troisième réunion plénière se tiendra au second semestre 2023, afin de présenter l'état d'avancement du projet et les différentes actions de concertation mises en œuvre par EMD et RTE ainsi que de partager les travaux réalisés dans le cadre des GT qui se sont réunis.

Le GT Patrimoine et Tourisme se réunira également pour une première rencontre au second semestre 2023.

## 5. Autre dispositif de concertation du public mis en œuvre et piloté par l'État

Dans le cadre du projet de **raccordement électrique du parc éolien en mer au large de Dunkerque**, il est proposé de **faire évoluer localement sur Mardyck une prescription du SCOT**, en vue de l'implantation des liaisons aériennes qui vont relier, sur 300 mètres, le nouveau poste électrique à terre aux lignes aériennes existantes le long de la route de Mardyck. Pour mémoire, le choix de ces liaisons électriques (localisation, technique...) avait fait l'objet d'une concertation en 2021. Cette mise en compatibilité du SCOT a fait l'objet d'une concertation préalable du public spécifique, organisée par l'Etat du 7 au 21 décembre 2022, en complément de la large concertation organisée sur le projet.

La documentation relative à cette phase (dossier de concertation et bilan notamment) est disponible à l'adresse suivante : [Concertation préalable à la mise en compatibilité du Schéma de Cohérence Territoriale \(SCoT\) Flandre Dunkerque | RTE \(rte-france.com\)](#)

## PARTIE 3

# LES ENSEIGNEMENTS DE CETTE DEUXIÈME ANNÉE DE CONCERTATION POST-DÉBAT PUBLIC ET LES SUITES ENVISAGÉES

*Cette deuxième année de concertation post-débat public, alimentée par les enseignements issus de la première année de rencontres et d'échange, a permis de continuer d'alimenter la réflexion et les dispositifs proposés par les maîtres d'ouvrage.*

### 1. Des enseignements généraux

Cette deuxième année de concertation post-débat public a tout d'abord permis de consolider et pérenniser le processus de fonctionnement et de coordination avec les garants, avec qui les échanges réguliers se sont poursuivis. Sur la base de leur feuille de route initiale et de leurs recommandations formulées à l'issue de la première année de concertation, les garants ont continué d'être associés au suivi de la mise en œuvre des dispositifs. Ces échanges continus ont permis de poursuivre la démarche des maîtres d'ouvrage d'adaptation de la concertation au calendrier du projet et aux attentes exprimées par le territoire.

Les dispositifs mis en place, et en particulier ceux à destination du grand public, ont également permis aux maîtres d'ouvrage de constater parmi les publics rencontrés une évolution de la perception du projet, et plus largement des énergies renouvelables. Ainsi, si la première édition du Village des Energies avait permis d'échanger avec des personnes curieuses, mais relativement peu informées sur le projet et plus généralement sur les questions relatives aux énergies renouvelables, cette nouvelle année de concertation a mis en avant une sensibilité accrue des publics aux enjeux climatiques et énergétiques, en fort lien avec l'actualité. Les échanges ont permis de mettre en lumière une certaine prise de conscience des citoyens sur l'importance de la transition et de la diversification du mix énergétique. Cela a ainsi conduit à des échanges plus approfondis sur la place de l'éolien en mer dans le mix énergétique et la manière dont cette technologie pourrait permettre de répondre aux enjeux actuels.



#### Les perspectives pour la poursuite de la concertation post-débat public (été 2023 – enquête publique)

Une nouvelle participation des maîtres d'ouvrage à l'édition 2023 du Village du Futur

## 2. Des enseignements thématiques

### Thématique environnement

*L'environnement est resté une thématique centrale de cette seconde année de concertation post-débat public, ce qui aura permis de clôturer le cycle d'ateliers engagés en 2021, mais aussi d'engager la poursuite du travail avec les acteurs locaux avec de nouvelles réunions de l'Observatoire environnement d'EMD.*

La période été 2021 – été 2022 avait été particulièrement riche en enseignements pour les maîtres d'ouvrage sur la thématique environnementale. Le cycle de 11 ateliers de concertation menés avec les parties prenantes du territoire avait permis de faire émerger un certain nombre de points de questionnements ou de contributions qui ont alimenté le travail mené par les maîtres d'ouvrage dans le cadre de l'étude d'impact du projet.

Durant l'année 2022 – 2023, la thématique environnementale a continué de fortement mobiliser les maîtres d'ouvrage et leurs bureaux d'études qui ont avancé sur :

- la rédaction de l'étude d'impact et l'intégration des apports de la concertation (rédaction de compléments, étude de faisabilité de certaines mesures...);
- la finalisation des dossiers de demande d'autorisation ;
- la validation de la complétude des dossiers auprès des services de l'Etat et de sa recevabilité en vue de l'instruction ;
- la réflexion sur la suite du processus, notamment au titre des autorisations à caractéristiques variables.

Dans ce cadre, la concertation a ainsi permis de confirmer certaines mesures proposées par les maîtres d'ouvrage, d'anticiper la mise en œuvre de mesures déjà envisagées, d'en faire évoluer certaines, mais aussi d'en faire émerger de nouvelles.

Ainsi, pour le parc éolien, le dialogue avec les parties prenantes locales a par exemple permis de confirmer les mesures de gestion du bruit sous-marin durant la phase de battage à travers différents dispositifs (réduction du bruit à la source, démarrage progressif, effaroucheurs et réalisation de suivis) afin de limiter le risque de lésions physiologiques sur les mammifères marins et la ressource halieutique.

Les échanges ont également permis de faire émerger deux engagements forts d'EMD :

- l'élévation de l'espace entre le bas des pales et le niveau de l'eau (airgap) à 40 mètres afin de faciliter le passage des oiseaux en dessous des pales, limitant ainsi le risque de collision ;
- la mise en place de suivis du risque de collision de l'avifaune afin de mieux caractériser les flux migratoires, suivre le comportement de l'avifaune à l'approche des éoliennes et définir des critères d'arrêt des machines.

De même pour le raccordement électrique pour lequel la concertation avec les parties prenantes environnementales a permis de confirmer des mesures, telles que :

- le passage des câbles souterrains en forage dirigé sous le cordon dunaire et les watergangs principaux pour éviter la perturbation des habitats naturels et des espèces s'y trouvant ;

- la prise en compte du cycle de vie des oiseaux et des chiroptères, à terre, en phase chantier, pour éviter le dérangement et la destruction des espèces durant les périodes sensibles de leur cycle biologique.

Les échanges ont également permis de faire émerger deux engagements forts de RTE :

- l'ensouillage des câbles sous-marins pour garantir leur sécurité en évitant les risques de croche et ainsi maintenir les usages de la mer, notamment de la pêche professionnelle ;
- le dépôt des sédiments dragués à proximité de la tranchée pour conserver le volume sédimentaire dans le milieu des habitats benthiques et favoriser la reconstruction naturelle des structures sédimentaires par la forte dynamique hydro-sédimentaire.

Ces mesures ont ainsi été présentées aux acteurs environnementaux qui ont confirmé leur pertinence et ont renouvelé leur souhait de continuer à être associés aux suivis réalisés et au partage des résultats. En ce sens, la poursuite des rencontres de l'Observatoire environnement d'EMD pourra permettre d'apporter des éléments de réponses en continuant de partager les résultats des suivis réalisés et les enseignements qu'en tirent les maîtres d'ouvrages et leurs bureaux d'études, comme cela a été le cas cette année pour les retours sur la première année d'exploitation du radar terrestre.

Ces mesures ont été intégrées à l'étude d'impact du projet, pièce maîtresse des dossiers de demande d'autorisation des maîtres d'ouvrage, qui seront prochainement instruites par les services de l'Etat.



### Les perspectives pour la poursuite de la concertation post-débat public (été 2023 – enquête publique)

- La publication d'infographies pour présenter les principales mesures au public ;
- La poursuite des échanges dans le cadre de l'Observatoire environnement

## Thématique paysage

Cette deuxième année de concertation a été l'occasion pour les maîtres d'ouvrage d'apporter des éléments de réponse à la demande de projection et au souhait de varier les supports de visualisation des simulations visuelles du projet, exprimé au cours des premiers échanges avec les parties prenantes et le grand public.

Casques de réalité virtuelle, photomontages grand format, corners... La mise à disposition de ces divers dispositifs lors de temps de rencontre (balade immersive, soirée d'information, permanence...) a permis une meilleure perception du projet et de son intégration dans le paysage local et ont ainsi servi de support aux échanges avec les maîtres d'ouvrage.

Pour répondre à une demande récurrente de disposer de points de vue permettant de se représenter la vue sur le projet depuis des appartements situés aux étages de bâtiments implantés sur le front de mer, les maîtres d'ouvrage ont réalisé des points de vue depuis des bâtiments publics à une hauteur similaire (Kursaal de Dunkerque et toit de l'hôpital de Zuydcoote) consultables par tous sur le site internet du parc éolien ([Projet de parc éolien en mer au large de Dunkerque et son raccordement électrique \(geophom.info\)](http://Projet de parc éolien en mer au large de Dunkerque et son raccordement électrique (geophom.info))).



## Les perspectives pour la poursuite de la concertation post-débat public (été 2023 – enquête publique)

La poursuite du déploiement des corners projets dans d'autres lieux du territoire, en fonction des demandes du territoire.

### Thématique économique

La participation assidue des entreprises aux webinaires mis en place par EMD confirme l'intérêt des entreprises pour ce dispositif d'information et de sensibilisation en amont de la phase de sélection des fournisseurs qui constitueront la chaîne de sous-traitance du projet ; à la fois sur le fond avec les sujets et thématiques abordés, et sur la forme, en visioconférence sur des formats de courte durée à intervalles réguliers. Ce format sera donc maintenu, toujours en partenariat avec la CCI Littoral Hauts-de-France et la Communauté Urbaine de Dunkerque. En octobre 2023, une visite en mer du parc éolien en mer de Fécamp sera organisée par EMD pour présenter un projet éolien en mer en phase de construction aux entreprises dunkerquoises.

Concernant le raccordement, le forum organisé en juin entre les entreprises candidates aux marchés principaux offshore de RTE et les entreprises locales a été très apprécié et a permis des connexions avec des potentiels sous-traitants, la valorisation des compétences déjà présentes sur le territoire, ce qui concourt à favoriser les retombées ultérieures.

Une démarche similaire, en présentiel ou distanciel est en réflexion pour les marchés terrestres, à la maille cette fois ci de l'ensemble des projets de RTE sur le territoire.



## Les perspectives pour la poursuite de la concertation post-débat public (été 2023 – enquête publique)

- Participation à des événements du territoire organisés par les collectivités (par ex. Fabuleuse Factory, forum « Fabuleux métiers » etc.).
- Visite du parc éolien en mer de Fécamp organisée par EMD pour les entreprises dunkerquoises.

### Thématique pêche

Les deux années de concertation post débat public ont permis de poursuivre les échanges et le travail collaboratif engagés depuis la phase d'appel d'offres avec les pêcheurs professionnels locaux et leurs représentants (comités régional et départemental).

La deuxième année de concertation a été axée sur la préparation des commissions nautiques du projet.



L'un des objectifs était de définir de manière concertée des propositions de règles de pêche dans le parc éolien en exploitation, afin de permettre un maintien des activités de pêche en toute sécurité et une cohabitation avec l'ensemble des usages.



## Les perspectives pour la poursuite de la concertation post-débat public (été 2023 – enquête publique)

Poursuite du dialogue et de la concertation avec les pêcheurs professionnels locaux, au travers de la cellule de liaison pêche

## PARTIE 4 SYNTHÈSE

*Ce tableau recense les engagements pris par les maîtres d'ouvrage à l'issue du débat public et la synthèse des actions menées au cours des deux années de concertation post-débat public pour continuer à répondre à ces engagements.*

Les engagements des maîtres d'ouvrage pris dans le cadre de la décision de poursuite du projet à l'issue du débat public	Les dispositifs mis en place lors de la première année de concertation post-débat public (été 2021 - été 2022)	Les dispositifs mis en place lors de la deuxième année de concertation post-débat public (été 2022 - été 2023)	Les premiers engagements pour la période de l'été 2023 à l'enquête publique
<b>1. Mener une démarche de concertation continue</b>			
<p><b>Structurer le dispositif autour de 5 thématiques apparues comme essentielles pendant le débat public :</b></p> <p><b>environnement et biodiversité, cadre de vie et tourisme, pêche professionnelle et cultures marines, retombées territoriales et économie, navigation et sécurité maritimes</b></p>	<p><b>Environnement et biodiversité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cycles d'ateliers sur la thématique de l'environnement (11 ateliers)</li> <li>- Mise en place d'un Observatoire environnement EMD</li> </ul> <p><b>Pêche professionnelle et cultures marines :</b></p> <p>poursuite de la cellule de liaison pêche</p> <p><b>Retombées territoriales et économie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lancement des webinaires entreprises EMD</li> <li>- Signature d'une convention entre la CCI HdF et RTE</li> <li>- Intervention à l'E2C</li> </ul>	<p><b>Environnement et biodiversité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite de l'Observatoire environnement EMD</li> <li>- Organisation d'un Forum Environnement et biodiversité</li> <li>- Diffusion de fiches thématiques Environnement</li> <li>- Création d'un espace dédié sur la plateforme participative</li> <li>- Organisation d'une exposition sur la thématique environnementale précédant la réunion publique</li> </ul> <p><b>Cadre de vie et tourisme :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Balade immersive EMD à Leffrinckoucke</li> </ul>	<p><b>Environnement et biodiversité :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite de l'Observatoire environnement EMD</li> <li>- Publication d'infographies pour présenter les principales mesures au public</li> </ul> <p><b>Cadre de vie et tourisme :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite du déploiement des corners projets dans d'autres lieux du territoire</li> </ul> <p><b>Pêche professionnelle et cultures marines :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite de la cellule de liaison pêche</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Visite du chantier de construction du parc éolien en mer de Saint Nazaire avec le lycée professionnel maritime de Boulogne-sur-Mer - le Portel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Application photomontages dans des casques de réalité virtuelle</li> <li>- Réalisation des corners projet</li> </ul> <p><b>Pêche professionnelle et cultures marines :</b> poursuite de la cellule de liaison pêche</p> <p><b>Retombées territoriales et économie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Poursuite des webinaires entreprises EMD (ou autres formats)</li> <li>- Forum Entreprises Offshore de RTE</li> <li>- Interventions dans des établissements et organismes de formation</li> </ul>	<p><b>Retombées territoriales et économie :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Visite du chantier de Fécamp avec les entreprises dunkerquoises</li> </ul>
<p><b>Conduire à destination du public des temps de concertation, d'écoute et de partage</b></p>	<p>Participation au Village Energies du Futur à l'été 2021</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à la 2<sup>e</sup> édition du Village du Futur à l'été 2022</li> <li>- Organisation d'une balade immersive EMD</li> <li>- Organisation d'un Forum Environnement et biodiversité ouvert au public</li> <li>- Intervention de RTE dans une formation de l'ULCO</li> <li>- Organisation d'une réunion publique, précédée d'une exposition</li> <li>- Organisation d'une permanence en mairie</li> <li>- Mise en place d'une plateforme participative</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à la 3<sup>e</sup> édition du Village du Futur à l'été 2022</li> </ul>

<p><b>Alimenter les réflexions de l'ICS et des quatre groupes de travail mis en place</b></p>	<p>Articulation des dispositifs de concertation mis en place par EMD et RTE avec les deux GT qui se sont réunis durant l'année (Environnement et Usages et sécurité maritime)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite du travail engagé dans le cadre des deux GT qui se sont déjà réunis (Environnement et Usages et sécurité maritime)</li> <li>- Définition du cadre et des objectifs pour le GT Emploi et compétence</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à la première réunion du GT Patrimoine et tourisme</li> <li>- Restitution du bilan de la période juillet 2022 – juin 2023 à la plénière de l'ICS</li> </ul>
<p><b>Mettre en place rapidement une concertation ciblée sur la thématique environnementale</b></p>	<p>Partage de l'état initial, des impacts et des mesures envisagées, dans le cadre de cycles d'ateliers</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite des échanges dans le cadre de l'Observatoire environnement EMD</li> <li>- Restitution des apports de la concertation dans le cadre de l'élaboration de l'étude d'impact</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite des échanges dans le cadre de l'Observatoire environnement EMD</li> </ul>
<p><b>Informier le public sur les fuseaux de moindre impact proposés pour le raccordement</b></p>	<p>Consultation du public sur le raccordement électrique, en amont de l'instance locale de la concertation Fontaine (RTE)</p>	<p>Concertation préalable du public menée par l'Etat sur la mise en compatibilité du SCOT Flandre Dunkerque</p>	
<p><b>2. Mettre à disposition des supports et outils accessibles pour tous</b></p>			
<p><b>Une plateforme numérique commune à EMD et RTE</b></p>		<p>Mise en ligne d'une plateforme participative offrant notamment la possibilité de donner son avis et de poser des questions aux porteurs de projet et de mettre à disposition une docothèque fournie sur le volet environnemental</p>	<p>Maintien de la plateforme et de la possibilité de poser des questions aux maîtres d'ouvrage, alimentation de la docothèque avec les derniers documents produits (comptes-rendus, infographies...)</p>

<p><b>Des supports d'information et de communication réguliers</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à jour régulière du contenu des sites internet projet (EMD et RTE)</li> <li>- Lancement d'une newsletter projet</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création de fiches thématiques environnement et partage sur la plateforme</li> <li>- Nouvelles éditions de la newsletter</li> <li>- Centralisation d'informations (documentation et archives des rencontres de concertation) sur la plateforme participative</li> <li>- Participation à une émission radio</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'infographies pour présenter les principales mesures au public et partage sur la plateforme</li> <li>- Nouvelle édition de la newsletter</li> <li>- Poursuite de la centralisation d'informations (documentation et archives des rencontres de concertation) sur la plateforme participative</li> </ul>
<p><b>Des nouveaux photomontages présentant le parc et le poste électrique en mer dans leur environnement</b></p>	<p>Mise en ligne de 30 nouveaux photomontages</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'une application photomontages dans des casques de réalité virtuelle</li> <li>- Réalisation de photomontages sur des points en hauteur</li> <li>- Mise en place de structures d'information (corners) dans des lieux de fréquentation du public</li> </ul>	<p>Poursuite du déploiement des corners projets dans d'autres lieux du territoire, selon les demandes</p>
<p><b>Des actions d'information et de sensibilisation à destination des riverains sur le projet et la transition énergétique</b></p>	<p>Présence au Village des Energies du Futur</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation à la 2<sup>e</sup> édition du Village du Futur</li> <li>- Lancement de balades immersives</li> <li>- Organisation d'un Forum Environnement et biodiversité ouvert au public</li> </ul>	<p>Participation à la 3<sup>e</sup> édition du Village du Futur</p>

<b>3. Collaborer étroitement avec les collectivités locales sur les modalités de concertation continue et de communication</b>			
	- Participation à des évènements du territoire organisés par les collectivités (par ex. Village Energies du futur 2021, etc.)	- Participation à des évènements du territoire organisés par les collectivités (par ex. Village du futur 2022, Fabuleuse Factory 2022, DK job, soirée de l'emploi, etc.)  - Mise en place d'une permanence et de dispositifs d'information et d'échanges sur différentes communes du territoire	- Participation à des évènements du territoire organisés par les collectivités (par ex. Village Energies du futur 2023, etc.)
<b>4. Prévoir une présentation annuelle des apports de la concertation</b>			
	Réalisation du bilan de la première année de concertation post-débat public (mi-2021 - mi-2022)	Réalisation du bilan de la deuxième année de concertation post-débat public (mi-2022 - mi-2023)	Réalisation du bilan de clôture de la concertation post-débat public (été 2023 – enquête publique)

**Eoliennes en Mer de Dunkerque**  
Cœur Défense - Tour B  
100, esplanade du Général de Gaulle  
92932 Paris La Défense Cedex

**RTE Hauts de France**  
Service Concertation Environnement Tiers  
62 rue Louis Delos  
59700 Marcq-en-Barœul

